

Bookface Challenge

De avril à mai 2026



Concours photos

Bookface challenge !

Tu as entre 10 et 18 ans ?

Relève le défi du Bookface challenge dans le cadre de la 12ème édition de Partir en livre ##

Tente de gagner 100 euros en chèques-lire !#

Qu'est-ce que le Bookface ?#



“Book” signifie *livre* et “face” signifie *visage*. Il s’agit donc de réaliser une **photo créative en utilisant une couverture de livre**.

C'est simple ! Prends une photo avec une **ouverture d'un livre et ton visage ou ton corps** pour créer une illusion originale #

Pour réussir ton Bookface :

- choisis une couverture qui correspond à ton visage ou ta silhouette
- fais attention aux **proportions et à l'angle de la photo**
- joue avec les **couleurs et l'arrière-plan**

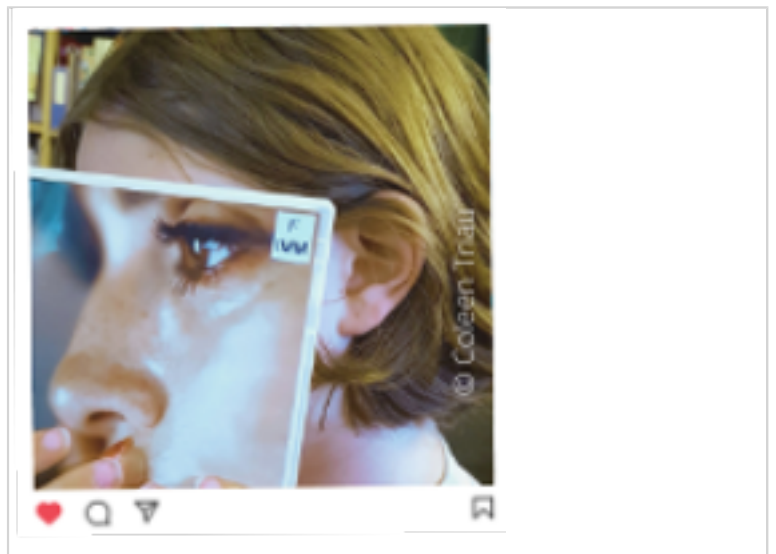


Les meilleures photos seront sélectionnées par un jury et récompensées par des chèques-lire.

Comment participer ?

1## Repère la page de couverture sur les étagères de ta bibliothèque, celles de ton CDI, des bibliothèques du réseau ou des libraires partenaires
2## Fais-toi photographeur Selon les conseils donnés
3## Envoie ta photo avant le 31 mai 2026

- Envoie ta photo bookface accompagné de **ta fiche d'inscription** [ici](#) (à joindre obligatoirement).
- Envoie le tout à l'adresse suivante #bookface@terres-du-lauragais.fr pour valider ta participation au concours.



Le mode d'emploi consultable ici



Partir en Livre

Médiathèques
bibliothèques
des TERRES DU LAURAGAIS

10-18 ANS

BOOKFACE CHALLENGE

MODE D'EMPLOI

DU 1^{ER} AVRIL AU 31 MAI 2026

Dans le cadre de l'édition 2026 de PARTIR EN LIVRE, manifestation du ministère de la Culture organisée par le Centre national du livre, la Communauté de communes des Terres du Lauragais propose un **challenge Bookface pour les 10-18ans**.

LE PRINCIPE ?

Le but est de réaliser un trompe-l'œil avec son visage ou sa silhouette en utilisant une couverture d'un livre, d'une revue et même d'un vinyle. Attention, pour que l'effet d'illusion fonctionne, tout compte ! Il faut bien aligner son corps avec l'image du livre, trouver un arrière-plan approprié et tenter de respecter les proportions.

Après sélection d'un jury, les meilleures photos seront récompensées par des prix (chèque-lire). Elles seront diffusées **du 17 juin au 19 juillet 2026** sur www.terres-du-lauragais.fr et les réseaux sociaux de Terres du Lauragais.



TU VEUX Y PARTICIPER ?

La participation à ce concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que les décisions du jury.

- 1 Repère la page de couverture sur les étagères de ta bibliothèque, celles de ton CDI, des bibliothèques du réseau¹ ou des librairies partenaires.²
- 2 Fais-toi photographier selon les conseils donnés.
- 3 Envoie ta photo **avant le dimanche 31 mai 2026 (minuit)**, par mail à bookface@terres-du-lauragais.fr
 - La ou les photos Bookface (format .jpg, .png)
 - Le bulletin d'inscription qui comprend une autorisation parentale si tu es mineur.e.

¹ Les bibliothèques et médiathèques du réseau :

Anglès-Lauragais, Bourg-Blanc-Bernat, Calmont, Caromont, Gerbouch, Lanta, Loubert-Lauragais, Montdon-Lauragais, Montet-Lauragais, Romagosa-Lauragais, Salses, Pèzenas, Saint-Foy-d'Agrefeuille, Villéfranche-du-Lauragais et Villemouste.

² Les librairies partenaires : Librairie Les Mille collines (Cilliersville), Librairie Béroux (Toulou), Librairie papeterie Lilla (Cilliersville de Lauragais).

QUELS SONT LES PRIX À REMPORTEUR ?

Un jury, composé de représentants de la Médiathèque Départementale et de Terres du Lauragais, sélectionnera les photos gagnantes sur la qualité de la prise de vue et l'originalité.



Catégorie **10 A 12 ANS**

- 1^{er} prix : 100 €
- 2^{ème} prix : 60 €

Catégorie **13 A 15 ANS**

- 1^{er} prix : 100 €
- 2^{ème} prix : 60 €

Catégorie **16 A 18 ANS**

- 1^{er} prix : 100 €
- 2^{ème} prix : 60 €

Les chèques-lire devront être utilisés dans les **librairies partenaires** : Librairie Mille collines (Villenouvelle), librairie Détours (Nailloux), librairie-papeterie EJE (Villefranche de Lauragais).
Les gagnants ne pourront pas demander à recevoir la contrepartie de leurs lots en espèces.

TON DROIT À L'IMAGE



La participation au concours vaut acceptation pour chaque lauréat ou de son représentant légal l'autorisation.

- de diffuser son nom et sa photo Bookface sur la page Facebook et le site de la communauté de communes du 17 juin au 19 juillet 2026 dans le cadre de Partir en livre,
- de reproduire la photo Bookface sur les supports de communication de la communauté de communes et des bibliothèques partenaires (affiches, dépliants, insertion presse, rapport d'activités...)

La Communauté de communes des Terres du Lauragais se réserve le droit d'annuler le présent concours en cas d'un trop faible nombre de participants. L'annulation du présent concours ne peut faire en aucune cas l'objet d'une compensation quelconque.



© Mofist

À TOI DE JOUER !

bookface@terres-du-lauragais.fr